SORTIE-EXPRESSE

Fonctionnement.

Les activités touristiques du Club se déclinent principalement en Sortie, à la journée, et en Rallye, de deux jours et plus.

Les aspects budgétaires sont couverts par l'approbation d'une Fiche Budget, préalable à l'activité, et la production d'une Fiche Récapitulative à son issue.

Pour des sorties à la journée d'envergure limitée, une formule est mise en place avec moins de formalités administratives et baptisée **"Sortie-Expresse"**.

La Sortie -Expresse ne fait pas l'objet d'une Fiche Budget et la Fiche Récap se borne à mentionner l'identité des participants et leur statut de membre (ou non).
Ces seuls renseignements restent nécessaires, en termes d'engagement éventuel de notre assurance RC et pour établir la subvention versée par le Club.

Enfin, toujours pour la couverture, la sortie est inscrite au Calendrier.

Pour des raisons de rigueur administrative et de protection des animateurs, il est prohibé de **faire transiter des fonds privés d'adhérents sur le compte privé d'un animateur**...Car, que se passerait-t-il en cas de crise ? (Malversation, décès, rien ne peut être écarter).

Aussi, pour ces sorties simplifiées, on évite que les participants versent des fonds au MGCF.
Pour ce faire, les dépenses se répartissent en deux éléments :

- Chaque participant s'acquitte de ses dépenses personnelles, sans versement donc vers le MGCF, et règle directement le prestataire.

- L'animateur, au nom du Club, acquitte sur ses deniers une prestation identifiée (exemple : café, apéro...) qu'il règle au prestataire.

A l'issue, l'animateur adresse au Trésorier, avec la Fiche récap, un justificatif et il est défrayé dans la limite de 8€ par équipage (à jour de cotisation).

Bonne route !